

LETTRE DE RENTREE 2023/2024

Mesdames et Messieurs les Présidents d'Association Sportive, chers collègues,

J'espère que cette période de repos estivale vous a été agréable et reposante.

Il est l'heure pour moi de vous communiquer les premières informations de ce début d'année scolaire.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint **le dossier de rentrée de l'Ugsel Nord-Cambrai** dans lequel figurent les différentes informations et **liens** vers les documents nécessaires à la remise en route de vos associations sportives. Le site Ugsel Nord Cambrai est à jour.

Je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires qui pourraient faciliter vos différentes démarches de début d'année.

En attendant de vous rencontrer lors de la réunion de rentrée de l'UGSEL Nord Cambrai du 20 septembre, voire du 13 septembre pour les Hauts de France, je vous souhaite une bonne rentrée scolaire.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes salutations distinguées.

Olivier Lanciaux
Enseignant EPS HB Somain
Directeur Comité UGSEL Nord-Cambrai

Message de notre Président du comité UGSEL Nord-Cambrai

En ce début d'année, j'aspire à une année pleine d'audace, en donnant l'envie de se dépasser individuellement ou en équipe, en créant des projets aussi simples qu'atypiques à destination de nos élèves ... Soyez inventifs, mobilisez vous en direction de nos jeunes. Des primaires aux terminales, en passant par nos collégiens, donnez leur des émotions, des paysages, des moments de vie qu'ils se souviendront toutes leur vie.

Enfin, en cette année olympique de Paris 2024, je vous souhaite que le meilleur dans vos établissements. Bonne rentrée à toutes et tous.

« Plus vite, plus haut, plus fort, ensemble »

Devise olympique

Nicolas Haroux,
Chef d'établissement Lycée Deforest de Lewarde Douai
Président Comité UGSEL Nord Cambrai

Informations Inspection EPS Académie de Lille

Ce site présente les contenus académiques et nationaux liés à l'EPS de l'académie de LILLE :

<https://pedagogie.ac-lille.fr/eps/>

Sites Internet : ugsel59c.fr et ugsel59c.fr/1d



Notre comité est doté de **deux sites internet** à consulter régulièrement : un pour le **premier degré** et un pour le **second degré** .

De nombreux documents et informations y figurent afin de faciliter le fonctionnement de vos associations sportives.

Lettre d'information Newsletter UGSEL Nord-Cambrai

Cette lettre mensuelle vous parvient par courriel (directeur@ugsel59c.fr), elle permet de véhiculer les informations importantes du mois et reprend les nouveaux articles mis en ligne sur le site internet. Vous êtes par défaut abonné à celle-ci à partir de votre identifiant Ugselnet ; n'hésitez pas à m'envoyer un mail si vous souhaitez être supprimé du listing. Pour les personnes qui ne reçoivent pas cette lettre, vous pouvez vous abonner directement à partir du site internet (page d'accueil).

Formulaires d'adhésion et d'engagements sports individuels et collectifs

Ceux-ci sont à renseigner sur le site internet rubrique "**dossiers de rentrée 2023/2024**" dans le **menu documents administratifs** puis à envoyer directement.

ATTENTION : le formulaire d'adhésion à l'UGSEL Nord-Cambrai doit également être imprimé (imprimez chaque page renseignée avant de cliquer sur continuer) et expédié à l'adresse indiquée après y avoir apposé la signature du chef d'établissement ainsi que le tampon de l'établissement (date limite : **22 septembre 2023**).

Cette année, le montant de la cotisation n'a pas augmenté et reste fixée à **0,70 € par élève (en sus de la cotisation diocésaine de 2 €)** à régler au Comité UGSEL Nord Cambrai. Pour les établissements n'appartenant pas au diocèse celle-ci est de 2,70€. Une facture vous parviendra par l'intermédiaire du trésorier.

Création de licences pour 2023/2024

La création de licences sera possible à partir du moment où les étapes suivantes auront été validées :

1. Exportation, par l'établissement, des informations vers le portail **GABRIEL** ([+ d'infos](#))
2. Création de l'association sportive par le chef d'établissement ou son représentant sur [UGSELNET](#) ([+ d'infos tutoriels](#))
3. Demande de licences par l'enseignant d'EPS par **UGSELNET** sous couvert de validation du chef d'établissement puis de l'UGSEL Nord-Cambrai ([+ d'infos tutoriels](#))
4. Impression des licences validées sur UGSELNET (**Licenciés + Actions + imprimer licence**) à partir d'une imprimante

ATTENTION : Il est nécessaire que les élèves soient licenciés pour pouvoir être inscrits au **départemental de cross-country** du 15/11/23.

L'UGSEL Nationale nous indique qu' **UGSELNET est ré-ouvert et que les remontées Gabriel fonctionnent.**

Pensez à prendre l'attache de votre secrétaire de direction ou votre direction dès votre reprise pour vérifier que la remontée de votre établissement a bien été effectuée qui vous permettra d'engager vos équipes sports co et vos premières inscriptions cross de district avant les vacances de la Toussaint.

Quelques dates importantes en septembre

- **mercredi 13 septembre à 13h30** :
Réunion de rentrée UGSEL Hauts de France à **Tourcoing** (lieu à préciser).
- **mercredi 20 septembre à 16h00** :
Réunion de rentrée pour l'UGSEL Nord Cambrai à **Saint Amand les Eaux, Institution Notre Dame des Anges** (4, rue du bruille 59733 Saint-Amand).
>>INSCRIPTION AG<<
- **14h00 - 16h00** : Réunion Conseil d'Administration Bureau + Membres actifs
- **15h45 - 16h00** : Accueil Café
- **16h00 - 17h00** : Assemblée Générale ordinaire UGSEL Nord Cambrai (**la présence de tous est vivement souhaitée pour discuter afin de prévoir un bon déroulement des activités pour cette nouvelle année scolaire**)
- **17h00 - 18h00** : Réunion des Commissions Techniques Départementales
- **Septembre 2023** : poursuite du projet UGSEL institutionnel
« [Ma maison, la tienne aussi](#) »
- **Mercredi 20 septembre** : **Journée Nationale du Sport Scolaire** (Cette journée du sport scolaire servira de tremplin en valorisant les compétitions Ugsel tout au long de l'année)



INFORMATIONS PRATIQUES

CARNET DE BORD DE L'ASSOCIATION SPORTIVE (à télécharger sur le site internet rubrique "dossiers de rentrée 2023/2024"):

Ce document a un caractère obligatoire.

Il se compose de deux parties. Une partie « caractéristique » de l'Association Sportive de l'établissement et une partie propre à chaque enseignant ou animateur d'AS.

Le carnet de bord de l'Association Sportive doit être visé par le chef d'établissement, Président de l'AS.

CATEGORIES D'AGE

Pour l'année scolaire 2023/2024 les catégories d'âge sont les suivantes :

- Junior, garçon et fille : **2004/2005/2006**
- Cadet, garçon et fille : **2007/2008**
- Minime, garçon et fille : **2009/2010**
- Benjamin, garçon et fille : **2011/2012**
- Poussin, garçon et fille (participe en benjamin(e)): **2013/2014**

CERTIFICAT MEDICAL

« La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016 a modifié le code de l'éducation s'agissant du certificat médical, en ses articles L 552-1 et L 552-4 désormais rédigés comme suit : L 552-1 : Composantes de l'éducation physique et sportive, les activités physiques et sportives volontaires des élèves sont organisées dans les établissements par les associations sportives scolaires. Tout élève apte à l'éducation physique et sportive est réputé apte à ces activités physiques et sportives volontaires. (...) »

Désormais, les élèves participants aux associations sportives des établissements d'enseignement sont donc exemptés de l'obligation de certificat médical de non contre-indication. L'arrêté du 9 juillet 2018, modifiant l'art A231-1 du code du sport a mis fin à l'obligation de l'ECG pour le rugby à XV et à VII (une attention particulière est portée sur l'examen cardio-vasculaire et l'examen du rachis) .

CHAMPIONNATS NATIONAUX

En cas de qualification aux Nationaux, les informations et documents (4 pages, feuilles de confirmation de participation, réservations repas et hébergement, etc.) seront à consulter et à télécharger sur le site de l'Union Nationale à <http://www.ugsel.org>



CONTACTS COMITE UGSEL NORD-CAMBRAI (+d'infos)

Directeur départemental

Olivier Lanciaux
19 rue Jean Baptiste Hosselet
59247 FECHAIN
E-mail : directeur@ugsel59c.fr

Trésorier départemental

Didier Renard
100, chemin du moulin
59830 CYSOING
E-mail : did.fox29@gmail.com

PRIMES KILOMETRIQUES

Elles sont à réclamer au trésorier du comité départemental Nord-Cambrai dès que des élèves de votre établissement participent à un **championnat national UGSEL**, au **championnat départemental ou régional de cross-country**, à une **compétition ou une manifestation organisée dans le cadre de l'UGSEL Nord Cambrai**. Documents à [télécharger](#) sur le site internet UGSEL Nord-Cambrai

QUALIFICATION EXCEPTIONNELLE

Une demande de qualification exceptionnelle pour un championnat régional est à faire par écrit à l'aide du formulaire spécifique [téléchargeable](#) à partir du site internet UGSEL Nord-Cambrai. Elle doit parvenir au directeur du comité départemental Nord-Cambrai au plus tard 24h00 après la compétition sportive départementale, en y justifiant la demande.

NOUVEAUX REGLEMENTS

Les **règlements UGSEL 2020-2024** seront disponibles sur le site de l'UGSEL Nationale (www.ugsel.org), ainsi que sur le site départemental. **Pensez à vérifier les modifications de ce début d'année.**

RESPONSABILITES

L'UGSEL, l'établissement et la ville organisateurs d'une compétition déclinent toutes responsabilités en cas de vols, d'oublis, de pertes, de dégradations ...etc. Nous rappelons que lors des déplacements en compétition chaque enseignant ou éducateur a la responsabilité des élèves qu'il encadre.

STATUTS

Les Associations Sportives d'établissement doivent joindre à leur demande d'adhésion un exemplaire de leurs statuts, conformément aux statuts de l'UGSEL Nationale (article 5). Pour actualiser ceux ci, vous trouverez sur le site un modèle de statut type d'association sportive. Il sera nécessaire pour officialiser ces modifications de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire.